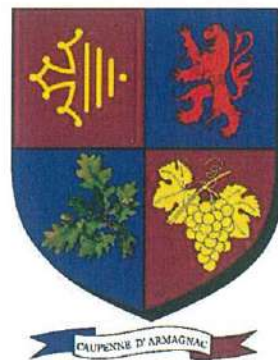


CAUPENNE-D'ARMAGNAC

Que vous at dites

Nous vous disons



**Le Maire et le Conseil Municipal
ont le plaisir de vous inviter à la
présentation des vœux**

**Le Dimanche 20 Janvier à 12h00
à la salle des fêtes**

Janvier 2019 N°10

EDITO DU MAIRE

C'est dans un climat tendu que 2018 se termine. Espérons un peu d'apaisement et de sérénité pour commencer cette nouvelle année.

Les différences entre la ville et la campagne ont éclaté au grand jour notamment au niveau de la mobilité qui impacte beaucoup les ménages ruraux, obligés de parcourir des dizaines de kilomètres pour travailler, se soigner, se nourrir et même remplir les multiples formalités administratives.

Espérons également que la grande consultation démocratique promise par le gouvernement pourra nous permettre de conserver nos services, nos commerces, nos écoles et nos communes vivantes et dynamiques.

Dans ce numéro 10 de « Que vous at dites » vous trouverez les informations sur les actions engagées mais aussi les diverses activités des associations communales sur le second semestre.

Je tiens à remercier les nombreux citoyens de Caupenne qui ont participé au devoir de mémoire lors de la célébration très solennelle du centenaire de l'armistice 1918 autour de notre monument aux morts. Un article sur la vie d'un poilu vous immergera dans cette période si dramatique que nous ne devons pas oublier.

La conception du projet du lotissement « Monjan » n'est pas encore tout à fait finalisée cependant le prochain semestre verra le commencement des travaux.

Par contre le columbarium et le jardin du souvenir sont terminés, les toilettes de la salle des fêtes ont été mises aux normes handicapés et les parcelles de notre forêt communale sont replantées.

De nouveaux projets d'amélioration énergétique des bâtiments communaux (salle des fêtes, salle des associations et mairie) sont à l'étude pour 2019. Les actions communales que votre conseil municipal entreprend continuent à améliorer ou à créer des conditions de vivre ensemble meilleures.

En attendant de vous présenter mes vœux le 20 janvier, et en dépit de situations parfois difficiles, je vous souhaite chères Caupennoises et chers Caupennois ainsi qu'à vos proches une très belle et heureuse année 2019.

Informations municipales

- **Les brèves.....**
 - Colombarium
 - Chantiers jeunes
 - Rapport sur l'eau potable
 - Commission répertoire électoral unique
 - Convention dématérialisation des marchés publics
 - Modification statutaire du SDEG
 - Les manœuvrées
 - 11 Novembre
 - La forêt
 - Le bois de chauffage
 - Le lotissement communal
 - Voirie
 - Le SICTOM
 - Le bénévolat
 - BTS Gestion et Préservation de la Forêt

Informations

- La peste porcine
- Le nouveau programme habitat du Bas Armagnac
- Les nouveaux horaires de la trésorerie de Nogaro
- Information : demande de passeport et de carte d'identité
- Proposition de démonstration de broyage de déchets verts pour les particuliers.

Vie associative

- Le foyer rural
- Le comité des fêtes
- Le réveil caupennois
- Les papillons jaunes
- Les Caup's Country
- La société de chasse

Un lieu, une histoire

- Une crèche à Caupenne

Qui sont ces Caupennois ?

- La vie de Louis VOYER
- Les roses des Andes

État civil de l'année

Espace détente

- Côtes à l'berdouille
- Tarte au sucre

- Les brèves ...
- COLUMBARIUM



Les travaux du columbarium se sont terminés récemment. Un projet de règlement intérieur a été élaboré. Prochainement, cette réglementation sera mise à disposition des personnes qui voudront le consulter, mais également affichée à l'entrée du cimetière de Caupenne. Il a été décidé d'appliquer les tarifs suivants :

- *Pour une case : 250 € pour 15 ans et 500 € pour 30 ans
- *Pour la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 30 €

- *LES CHANTIERS JEUNES*

Les chantiers jeunes 2018 se sont déroulés dans une ambiance très studieuse, amicale et conviviale.



Ménage de l'école et des alentours, entretien des locaux, peinture, démolition et reconstruction ont été effectués par cette équipe jeune, attentive, dynamique et solidaire.

Bravo à Axel, Nathan, Grégoire, Juliette, Mélina, Alyssia et Chloé pour leur investissement et merci à Florence Brescon et Thierry Brethous pour l'encadrement secondés par Josiane Caupenne, Christian Lefaix, Jean Michel Laborde, Frédéric Duffour et Josiane Ortega.

Ces jeunes Caupennois sont à féliciter pour leur engagement citoyen, leur participation active et leurs commentaires serviront aux prochaines sessions.

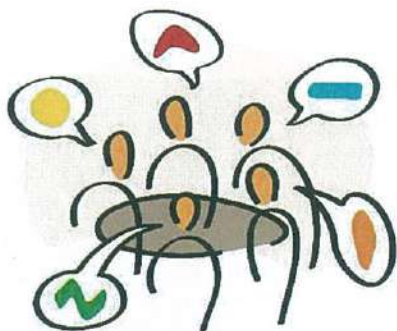
Pour certains un rendez-vous est déjà pris pour effectuer certains travaux.

- *RAPPORT SUR L'EAU POTABLE*

À la suite de l'information sur le rapport de la qualité de l'eau du SIAEP. On peut noter que les résultats d'analyse montrent une eau de bonne qualité, une consommation moyenne annuelle de 75 m³ par habitant, un rendement du réseau de 86 %, une légère baisse des abonnés et un prix de 1,81 €/m³ au 1^{er} janvier 2018.



- *COMMISSION RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE*



Le registre des électeurs est maintenant dématérialisé. Pour les communes de moins de 1000 habitants, la commission de contrôle des listes électorales était composée de deux personnes non élues de la commune. A compter du 1^{er} janvier 2019, un conseiller municipal n'ayant aucune délégation doit être rajouté à cette liste. M. Hervé Bacquela s'est porté candidat, et sa candidature entérinée.

- *CONVENTION DÉMATÉRIALISATION DES MARCHES PUBLICS*

Tout marché public d'un montant supérieur ou égal à 25000 € doit faire l'objet d'une publication dématérialisée sur un « profil acheteur » afin d'offrir aux acteurs économiques un accès en ligne aux avis d'appel public à concurrence, ainsi qu'aux dossiers de consultation des entreprises. Pour répondre à ce besoin, le Centre de Gestion du Gers en partenariat avec le Conseil Départemental du Gers a décidé la mise en place d'une Plateforme Départementale Mutualisée de Dématérialisation des Procédures de Marchés Publics. Pour les communes de moins de 500 habitants, la cotisation s'élève à 50 € par an. La commune de Caupenne, après délibération, adhérera à ce service.



- *MODIFICATION STATUTAIRE DU SDEG*



Le Comité Syndical a décidé d'étendre les compétences du Syndicat Départemental d'Énergies du Gers (SDEG) dans le cadre de la transition énergétique. Pour cela, il a modifié l'article 2.5 des statuts « création-entretien-exploitation des infrastructures de charge » pour intégrer la nouvelle rédaction de l'article L2224-37 du CGCT concernant la mobilité GNV*, bio GNV* et Hydrogène.

Cet article permet aux collectivités locales, sous réserve d'une offre inexistante, insuffisante ou inadéquate sur leur territoire, de créer et entretenir des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables, ou mettre en place un



service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation de telles infrastructures ou points de ravitaillement.

*Gaz naturel pour véhicule,

*Gaz naturel pour véhicule renouvelable (méthanisation)

- *LES MANŒUVRES*

Les manœuvres mises en place en 2016 constituent un moment de rencontre, d'échange et de convivialité associant la population, le personnel communal et les élus dans une démarche de restauration, d'entretien, de création et de valorisation de notre patrimoine communal

Les manœuvres 2019 se dérouleront les samedi 23 mars, 27 avril ; 18 mai et 15 juin

Les travaux envisagés seront les suivants :

- Création d'un chemin piéton d'accès à l'église depuis le parking
- Finition des toitures des lavoirs
- Entretien du chemin de randonnée autour du lac
- Entretien des chemins de surveillance des ilots de forêt communale
- Enduit intérieur église du village
- Peinture



Restauration du corbillard

Ces journées participatives débutent à 8h elles commencent toujours par un petit déjeuner afin d'apprendre à se connaître et composer les équipes, elles se terminent vers 12h avec un petit apéritif de débriefing.

Nous vous attendons nombreux afin de partager ces moments si enrichissants.

- 11 NOVEMBRE



Une belle commémoration du centenaire

C'est devant un public venu très nombreux assister à la commémoration du centenaire du 11-Novembre que Patrick Guichebarou, maire, a lu le message du Président de la République puis il a déposé la gerbe avec Jean-Baptiste Ferrazo, Ancien Combattant. A leur tour, les enfants ont déposé leur bouquet de fleurs et une minute de silence a été observée. Le conseil municipal a procédé à l'appel des morts puis l'Harmonie nogarolienne a joué «La Marseillaise». Les cloches furent sonnées à la volée. Le maire a remercié et invité les participants à venir découvrir l'exposition des photos sur la Grande Guerre, suivie du verre de l'amitié.

- **LA FORET**

Les travaux de plantation des parcelles de peupliers abattus à l'automne 2017 sont terminés.

En effet après le broyage des souches et des branchages restants, l'ONF a labouré des sillons afin de pouvoir planter les chênes dans de bonnes conditions ces plantations manuelles se sont déroulées dans des conditions optimales afin que ces plants de chênes pédonculés prospèrent rapidement.

Il faut maintenant laisser les végétaux pousser autour afin que les petits chênes soient protégés des dégâts de chevreuils et de sangliers.

Les parcelles de « las Barthètes » seront plantées en janvier ou février si les conditions climatiques le permettent suivant un autre procédé. Une mini pelle a préparé un emplacement où les plants « en potée » seront disposés.

Le conseil municipal est déterminé à maintenir le patrimoine forestier communal et investit pour les générations futures.



Las Barthètes : photo prise par Bernard BARITEAUD avec son drone

- **LE BOIS DE CHAUFFAGE**

Les ventes de bois de chauffage ont connu un réel succès, en effet 400 m3 ont déjà été vendus et livrés cet automne. Il reste donc environ 400 m3 pour livraison en automne 2019.

Le conseil municipal dans sa séance du 2 novembre 2017 a décidé de vendre ce stock au prix de 35€ le m3 de chêne livré.

Inscrivez-vous auprès de la mairie pour des livraisons août septembre 2019.

- **LOTISSEMENT COMMUNAL**

Une réunion a eu lieu le 27 septembre 2018 avec M. Bastard, maître d'œuvre, M. Poublan, architecte, M. Poulle du CAUE et les concessionnaires EDF, Eau et Télécom. Lors de cette réunion, M Bastard explique que la problématique de la défense incendie pourrait être réglée par un bassin de rétention. Il rappelle qu'il y aura 10 lots d'une superficie allant de 900 à 1700 m² et qu'une étude de sol sera faite par lot. De plus, une demande d'autorisation de voirie pour la modification de l'accès sur la route départementale 147 a été déposée.

- **VOIRIE**

Des travaux sur le chemin de la « PEDE » ont été réalisés. Sur une longueur de 800 mètres, ces travaux ont consisté, à un goudronnage bicouche, mais également d'un curage des fossés et la pose de buses sur +/-100 mètres pour assainir et élargir ce chemin, qui seront fait prochainement.

- **SICTOM**

Pour donner suite à l'AG du SICTOM, sur la création d'une commission pour l'étude d'un nouveau mode de collecte. La présidence du SICTOM, requiert la participation de 5 à 6 personnes supplémentaires, ne faisant pas partie du bureau, pour élargir la vision sur ce service en milieu rural.

- **BENEVOLAT**

La dématérialisation des démarches administratives engendre de nombreux problèmes. Cette année la déclaration des revenus puis à l'horizon 2022 pratiquement tous les documents seront exclusivement disponibles sur les sites internet.

Aussi pour répondre aux besoins des administrés en matière de conseil et d'aide, dès ce début d'année pour remplir des documents administratifs, Mme Françoise CAGNIN domiciliée au lieu-dit « le RAN » à Caupenne d'Armagnac se propose bénévolement pour aider toutes les personnes qui le souhaitent.

Vous pouvez prendre contact avec elle par l'intermédiaire du secrétariat de mairie afin de fixer un rendez-vous le mercredi de 14h à 16h.

N'hésitez pas à faire appel à ses compétences.

- **BTS GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE**

Un jeune étudiant, Benoît LABORDE en BTS Gestion et Protection de la Nature a sollicité un stage au sein de notre commune afin de faire une étude sur le biotope de la forêt communale autour du lac d'irrigation.

Ce stage d'une durée d'un mois, a fait l'objet d'un rapport qui sera présenté à son

examen, celui-ci portant sur un projet de sentier pédagogique.

- LA PESTE PORCINE

DÉTENTEURS DE PORCS ET DE SANGLIERS

DÉCLARATION OBLIGATOIRE ET VIGILANCE PPA



La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'Homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine.

La PPA circule dans plusieurs pays européens et a été confirmée en septembre 2018 en Belgique, chez des sangliers sauvages, près de la frontière française.

La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés.

Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer nous vous demandons de :

1. DÉCLARER VOS ANIMAUX

Tout détenteur de porc ou de sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit déclarer et identifier ses animaux.

La déclaration est obligatoire sur l'ensemble du territoire dès 1 seul porc ou sanglier à partir du 1^{er} novembre 2018.

La déclaration est à faire auprès du service élevage de la chambre d'agriculture du Gers : 05 62 61 79 60

2. RESPECTER DES MESURES SANITAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur

- Ne nourrissez pas vos porcs ou sangliers avec des restes de repas
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des sangliers sauvages (clôtures aux normes, murs, mise en bâtiment...)
- N'introduisez pas de porc ou sanglier venant d'un pays infecté* sauf conditions particulières (contacter la DDecPP)

Par ailleurs, les recommandations sont les suivantes

- Tout visiteur doit mettre une tenue et des bottes propres et se laver les mains avant d'entrer en contact avec vos animaux
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des personnes ayant été en contact avec des porcs ou des sangliers de pays infectés (élevage ou chasse) depuis moins de 48 h
- Si vous êtes chasseur, n'introduisez strictement aucun matériel de chasse (tenue, bottes, voiture), ni trophée, ni chien de chasse dans l'élevage. Lavez-vous les mains au savon au retour de chasse

3. CONTACTER VOTRE VÉTÉRINAIRE SI VOUS SUSPECTEZ LA MALADIE

Perte d'appétit, fièvre (+ de 40°C), abattement, rougeurs sur la peau notamment sur les oreilles et l'abdomen, ou mortalité anormale → Contactez votre vétérinaire au plus vite.

<http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir>
<https://www.pplateforme-esa.fr>

* Pays infectés au 20/09/2018 sur le continent européen : Belgique, Hongrie, Estonie, Lituanie, Lettonie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Ukraine, Moldavie, Russie, Serbie



- LE NOUVEAU PROGRAMME HABITAT du BAS ARMAGNAC



*... Un soutien financier et des conseils
personnalisés en faveur de
l'amélioration de l'habitat*



Un programme porté par la Communauté de Communes du Bas-Armagnac



Communauté de Communes du
BAS-ARMAGNAC

Renseignez-vous !

Pour **vous informer** sur l'ensemble des aides financières auxquelles vous pouvez prétendre (Anah, Etat, Région, Département, CCBA, crédit d'impôt, Eco PTZ, etc.)

Pour obtenir des **conseils techniques** et étudier la recevabilité de votre projet (identification des besoins et préconisations de travaux, diagnostics énergétiques, diagnostics accessibilité)

Pour établir une **étude financière prévisionnelle** (dépenses, subventions)

Pour **vous accompagner dans les démarches administratives** (constitution des dossiers de demande de subventions et suivi auprès des organismes compétents).

Pour toute information sur l'opération, l'équipe d'animation répondra à vos questions lors des permanences :

Pour vous apporter des réponses personnalisées, le bureau d'études Altaïr vous reçoit :

- 1^{er} mercredi du mois, à Nogaro, de 9h30 à 11h30 à la communauté de communes du Bas-Armagnac
- 2^{ème} mercredi du mois, à Le Houga, de 9h30 à 11h30 à la Mairie
- 4^{ème} mercredi du mois, à Mandet, de 9h30 à 11h30 à la Mairie

**Permanences
d'accueil du public
sans rendez-vous !**

Pour tout autre renseignement :



Altaïr

20 promenade du Pradeau

65000 TARBES

Tél : 05 62 93 07 40 - fax : 05 62 93 08 20

altairscop@wanadoo.fr - www.altair-consultants.fr

Ce programme est mené en partenariat avec :



TRESORERIE DE NOGARO

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC A COMPTER DU 1ER DECEMBRE 2018

	Horaires d'ouverture au public	
	Matin	Après-midi
Lundi, mardi, mercredi et vendredi	8h45 – 12h00	Fermé
Jeudi	8h45 – 12h00	13h30 – 16h00

- INFORMATION : DEMANDE DE PASSEPORT OU CARTE D'IDENTITE

INFORMATION

Vous demandez un passeport ou une carte d'identité ?

- Si vous êtes né(e) dans une commune qui dématématise la délivrance des actes d'état civil, vous n'avez plus à fournir d'acte de naissance comme justificatif. Vos données d'état civil font l'objet d'une vérification sécurisée directement auprès de votre mairie de naissance.

Pour savoir si votre commune de naissance est concernée, renseignez-vous en mairie ou connectez-vous sur :

<https://ants.gouv.fr>, rubrique « Les solutions » --> « COMEDC » --> « Villes adhérentes à la dématérialisation ».

- Si votre commune de naissance ne dématématise pas la délivrance des actes d'état civil, un acte de naissance peut vous être demandé.

Renseignez-vous en mairie sur la liste des pièces à fournir ou connectez-vous sur :

www.service-public.fr, rubrique « Papiers - Citoyenneté » --> « Passeport » ou « Carte nationale d'identité ».



La procédure de vérification sécurisée des données à caractère personnel contenues dans les actes d'état civil résulte du décret n° 2017-890 du 6 mai 2017.

- PROPOSITION DE DEMONSTRATION DE BROYAGE DE DECHETS VERTS POUR LES PARTICULIERS.



SICTOM Ouest

Prévention des déchets

Proposition de démonstration de broyage de déchets verts pour les particuliers

Contexte : répondre à une problématique

Lors de la dernière assemblée générale du SICTOM Ouest, vous étiez présentés les objectifs ambitieux de réduction et de valorisation des déchets dans le cadre du nouveau plan régional et de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte.

Localement, avec près de **3000 tonnes par an**, les déchets verts collectés dans les 9 déchetteries du syndicat représentent plus du tiers des apports globaux. En moyenne, **1 benne évacuée sur 3** est remplie de déchets verts.

De plus, les quantités sont en augmentation exponentielle causant un encombrement des déchetteries et des surcoûts de transports.

Le SICTOM Ouest propose d'agir prioritairement sur ces gisements en réalisant des prestations de broyage de déchets verts au sein des communes volontaires.

Objectif : promouvoir la pratique du paillage et du compostage au jardin

L'objectif principal de cette opération expérimentale est de permettre aux usagers d'utiliser leurs branchages à domicile en paillage ou en compostage, de détourner ainsi le déchet en ressource potentielle pour le jardin.

Le second objectif est de désengorger les bennes de déchetteries et de **diminuer le gisement** de déchets verts à traiter et à transporter.

Enfin l'objectif à moyen terme est de sensibiliser l'utilisateur en le responsabilisant sur sa production de déchets de jardin, de limiter les éventuelles pratiques de brûlage et de **développer des techniques de jardinage alternatives** tels que le paillage, le mulching ou le potager en lasagnes...

Descriptif : broyage sur place

Ayant fait l'acquisition d'un broyeur, le SICTOM Ouest propose alors, en automne et au printemps, des ateliers expérimentaux de broyage collectifs dans les communes adhérentes.

Durant une demi-journée préalablement convenue, les particuliers pourront porter leurs déchets verts et repartir avec le broyat ainsi que des conseils sur l'utilisation du produit.

La commune engagée définira le lieu de l'opération et se chargera de la communication auprès de ses administrés.

Le SICTOM Ouest mettra à disposition un kit de communication, et dégagera un agent qualifié ainsi que le matériel nécessaire durant toute la durée de l'opération.

Vous pouvez, dès à présent, **formuler votre candidature par mail** au SICTOM OUEST et retenir une demi-journée.

Espérant que cette opération de prévention des déchets retiendra toute votre attention, je vous prie de croire, chers confrères, chères consœurs, en l'expression de ma haute considération.

COMBRES ROGER
Président du SICTOM OUEST

SICTOM Ouest : 05.62.08.93.84 Sictom.ouest@wanadoo.fr
Sictomouest.blogspot.com

• LE FOYER RURAL

Le Trad'Athlon Gascon

Le 30 juin cette compétition composée des 3 épreuves : quilles au maillet, palet gascon et rampeau n'a réuni qu'une trentaine de participants. Le repas du midi a eu un peu plus de succès avec la présence d'accompagnants et de quelques adhérents de notre association.

Après avoir partagé le verre de l'amitié, en fin d'après-midi, tous les joueurs sont repartis avec une coupe ou un lot.

Cette journée organisée en partenariat avec la Fédération Départementale des Foyers Ruraux du Gers ne sera pas reconduite en 2019.

La soirée grillades

La journée estivale du 7 juillet a enfin permis de manger sous les platanes à la nuit tombée. La fraîcheur des deux années précédentes nous avait contraints d'installer les tables à l'intérieur.

Comme en 2017, la banda « Les Pink Floc's » a animé cette soirée.

Après s'être régalés avec les grillades, tous les convives présents ont passé un bon moment de détente.

Le vide-greniers



Au fil des années, le deuxième dimanche de septembre est devenu un rendez-vous à ne pas manquer dans notre commune.

Les visiteurs avaient le choix pour espérer trouver l'objet recherché avec plus de 60 exposants du foyer à l'église malgré une météo incertaine en début de journée.

Avec un prix modéré, 5 € l'assiette avec un verre de vin, les grillades du midi ont connu une affluence record.



La Gym

Les séances de gymnastique d'entretien ont repris mi-septembre.

Comme l'année dernière, elles ont lieu les mardis et jeudis de 19h à 20h

Avec la bonne ambiance qui règne dans ces cours, le nombre de participantes et de participants est en progression cette saison.

N'hésitez pas à rejoindre le groupe et vous verrez qu'il est possible d'entretenir sa forme dans la joie et la bonne humeur.

Les Quilles

Trois équipes ont disputé les différents concours du challenge dans le secteur Armagnac, une s'est qualifiée pour le Championnat de France qui s'est déroulé le 18 août à Vielle Soubiran : Chloé, Daniel et Jean Louis ont terminé en quart de finale consolante.

Trois joueurs ont également participé au Championnat Individuel à Ségos le 5 août : Chloé, Romain et Daniel Mahagne ; ce dernier a fini en quart de finale du concours.



Notre plus jeune licencié, Alexis n'a pas démerité et a obtenu une bonne place au classement du Maillet d'Or.



ACTIONS

Parce qu'ensemble, avec peu, nous pouvons faire beaucoup : le Foyer Rural récupère les bouchons en plastique et en liège. Vous pouvez les déposer lors de nos manifestations dans la Salle des Associations.

Depuis le 1^{er} Avril 2018 :

- Les bouchons en plastique **ACCEPTÉS** sont uniquement les bouchons de boissons (eau, lait, soda, jus de fruits, compotes...)
- Les bouchons **REFUSÉS** sont tous les bouchons qui ne proviennent pas de bouteilles de boissons ou ne sont pas en plastique (bouchons de produits chimiques, produits ménagers, produits de cosmétiques et d'hygiène, médicaments, « faux liège », couvercles, boîtes...)



Les dates du Foyer Rural à noter sur vos agendas 2019

Samedi 26 janvier : Assemblée Générale à 18h30

Dimanche 3 février : Sortie raquettes à HAUTACAM

(Renseignements auprès de LUDIVINE tel .05.62.09.01.50 le soir)

Samedi 29 juin : Soirée grillades

Dimanche 8 septembre : Vide-greniers

• LE COMITE DES FETES

Les fêtes communales 2018 ont rassemblé beaucoup de monde sous un soleil radieux. Le tournoi de volley-ball a débuté lundi soir et s'est terminé par la finale avec la victoire des "KLIKITOS" jeudi soir. Vendredi soir, beaucoup de joueurs de l'AAN et du PAC ont répondu à l'invitation du Comité des Fêtes autour d'un buffet. Appréciable succès de la soirée TAPAS animée par les Blues Rockers puis DJ le Rouquin a pris le relais jusqu'au petit matin. Samedi matin après un bon petit déjeuner les pêcheurs ont envahi les berges du lac. Les randonneurs ont pu découvrir les nouveaux sentiers, bien accompagnés par le Club de Nogaro. Puis le repas sanglier a rassasié la centaine de convives. L'après-midi les nemrods caupennois entourés par des tireurs plus chevronnés ont animé la compétition du ball-trap. En soirée, le poulet crapaudine fut également très apprécié, la banda les DIAM'S a endiablé la salle des fêtes. Le moment phare de ces fêtes fut bien sur l'apéritif communal suivi du repas méchoui animé par les INCOGNITOS. Bel engouement également pour les amateurs de drones avec la démonstration faite par l'AIR CLUB ELUSA.

Le Comité des fêtes peut se féliciter de l'excellent cru 2018.

Il remercie tous les bénévoles qui ont œuvré à la parfaite organisation de ces fêtes patronales et leur donne rendez-vous au printemps pour l'élaboration du programme 2019.



- **LE REVEIL CAUPENNOIS**

Les activités du Réveil Caupennois ont repris au mois de septembre. Depuis le 20 septembre, les après-midi « passe-temps » se déroulent au rythme de deux par mois.

Le 27 septembre, une sortie a conduit 17 adhérents dans le Val d'Aran. Le matin visite guidée de la cathédrale de St Bertrand de Comminges puis repas à Bossost (Espagne). Après le déjeuner quelques achats côté espagnol puis départ pour la visite guidée du parc animalier Aran Park. Magnifique endroit où l'on peut découvrir de nombreux animaux qui vivent dans leur milieu naturel (loups gris, loups blancs, ours, lynx...).

Les concours de belote interclubs ont repris depuis octobre, mais cette année nous ne participerons pas. Les clubs de Caupenne et Nogaro ont été évincés car ils ne sont pas affiliés à « Générations Mouvement ». Cependant, nos adhérents qui ont aussi la carte d'un club Générations Mouvement peuvent y participer.

Le Réveil Caupennois a 25 ans ! Nous avons fêté cet anniversaire avec nos adhérents le 20 décembre dernier. Le repas de midi était animé par la chorale de Panjas et l'après-midi s'est poursuivie avec les jeux habituels.

L'assemblée générale ordinaire du Réveil Caupennois se tiendra le samedi 12 janvier 2019 à 11 heures, salle des Associations.

Je rappelle que notre association est ouverte à tous et que nous passons d'excellents moments de convivialité, de partage et de « rigolade ».



Visite guidée de la cathédrale de St Bertrand de Comminges

- **LES PAPILLONS JAUNES**
Rentrée en septembre pour un atelier « découverte » autour du patrimoine de Caupenne, avec ses lavoirs restaurés, ses églises et ses métiers avec leurs petites histoires et pour clôturer cet après-midi, goûter au domaine de Miselle où Odile nous a fait déguster leurs différents vins. Merci à Nicole pour sa documentation.
- Octobre : deux ateliers autour de la vannerie sauvage.
- Novembre : atelier gourmand autour des nems, c'était bien bon !!!
- Décembre : atelier inventif autour des fêtes.
- Et puis plein de projet pour 2019, de nouvelles adhérentes sont arrivées et ravies de ces ateliers organisés toujours sur la créativité, l'imagination partagée et surtout toujours dans la bonne humeur !! À l'année prochaine

*Atelier vannerie sous un
beau soleil d'automne*



- Actualité des CAUP'S COUNTRY

Les horaires des cours 2018-2019 :

LUNDI : Cours *INTERMEDIAIRES* animé par VERONIQUE de 20h00 à 21h30

MERCREDI : Cours *DEBUTANTS* animé par BRIGITTE de 20h00 à 20h45

Cours *NOVICES* animé par MARIE-CLAIRE de 20h45 à 22h00



Dernier cours de l'année 2018 avant les vacances de NOEL. (photo B.M.)

Notre BAL annuel :

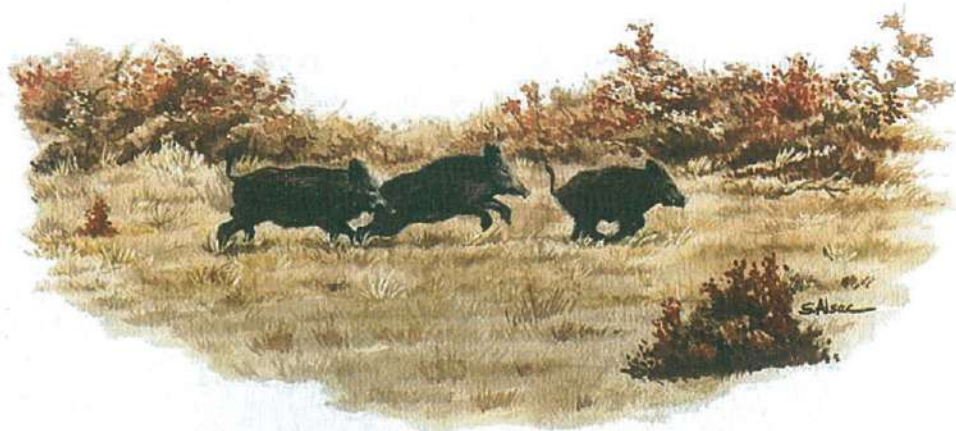
Le Dimanche 10 Février 2019 à partir de 14h00
Salle des Fêtes de Caupenne d'Armagnac

Entrée :
5 €



Pâtisseries offertes – Buvette – Tombola

- LA SOCIETE DE CHASSE



Le Syndicat des propriétaires et des chasseurs de Caupenne d'Armagnac organise le banquet de la chasse

le Samedi 2 mars 2019 à partir de 12h

à la salle des fêtes de Caupenne (venez nombreux)

D'autre part si vous êtes intéressés par de la venaison de chevreuil inscrivez-vous auprès de Christian LEFAIX.



UNE CRÈCHE A CAUPENNE !!!

Oh ! Soupire Joseph ! Je suis si fatigué, et je ne peux pas m'appuyer sur mon bâton, je n'ai plus de main !

Hi han, hi han dit l'âne, je ne t'entends pas très bien, j'ai perdu une oreille !

Meuh, meuh, et moi je n'ai plus qu'une corne !

D'une voix douce Marie dit : je n'ai plus de nez, j'ai mauvaise mine, et il faudrait que je nettoie ma robe !

Tout ça n'est pas grave, dit l'enfant ! Je n'ai plus de bras, mais ça va s'arranger



Ainsi discutent certains personnages dans un sombre placard de la sacristie de l'Église St Martin de Caupenne d'Armagnac !

On ne peut pas les laisser se morfondre ainsi, c'est un patrimoine communal qu'il faut sauver ! Et c'est ainsi qu'avec l'autorisation de Monsieur le Maire, le précieux concours de Thierry Bréthous, Marie Dular et Didier Morlet ont fait revivre à Caupenne une vieille tradition : la crèche de Noël.

Une crèche est une simple mangeoire, garnie de paille pour nourrir les animaux, confortable et bien chaude. Par extension, c'est devenu le ou les bâtiments, les différents décors construits autour de cet élément d'une étable.

Cela commémore une fête chrétienne, Noël (ou Nativité), tout simplement l'anniversaire de la naissance de Jésus de Nazareth ; selon les textes, Joseph et Marie, habitants de Nazareth, devaient se rendre à Bethléem, lieu de naissance de Joseph, pour un recensement de la population, probablement en (-)6 ou (-)7 avant notre ère ; Marie était enceinte, la naissance était proche, logements et auberges étaient saturés. Ils se sont réfugiés dans une étable, bien chauffée par les divers animaux ; bœufs, ânes, chiens, chats, moutons et poules sans doute ; et c'est dans ce lieu amical et chaleureux, que Marie « mit au monde un fils, et lui donna le nom de Jésus ; puis, elle l'emballota et le coucha dans une crèche ».

À partir du XIII^{ème}, et sous l'impulsion de François d'Assise (première crèche « vivante »), de nombreuses représentations de cet épisode ont été mises en scène. La tradition française a repris cette coutume, et depuis fort longtemps, communes, paroisses, familles se sont approprié ce concept en organisant soit des spectacles vivants, soit des créations artistiques, soit de petits décors intimes dans les maisons.

Nul n'est obligé de croire à cette histoire, mais on peut tout simplement se régaler d'un spectacle ... Il suffit de voir le succès remporté par « la Ronde des Crèches », autour de Miradoux, qui attire un grand nombre de visiteurs, et suscite pas mal d'émerveillements.

Merci Monsieur le Maire, merci Thierry, merci Marie, merci Didier de nous donner un peu de rêve, dans cette période de fêtes !

Anne Morlet



Venez tous la voir en famille, à
côté de l'Eglise !!!

Joyeux Noël et Bonne Année à tous !!!

Anne Morlet



PETIT SUPPLÉMENT HISTORIQUE
UN ANCIEN COMBATTANT (1914-1918)

La Vie
de Louis VOYER
(1877 - 1930)

racontée et interprétée par
son Petit-Fils Bernard VOYER.

Document destiné et remis à
Emilien VOYER, et à l'occasion de
son 34^{ème} Anniversaire,
le 01 Décembre 2014.

Caupenne d'Armagnac le 01.12.2014

Bernard VOYER
Quartier du Loc
32.110. CAUPENNE D'ARMAGNAC

Mon Cher Emilien !

Celui est ce Personnage, avec sa casquette,
ses belles Moustaches brunes, et ses deux
magnifiques Éléons ?

C'est ton oncle, ton Grand-Père :

Louis VOYER.

"Si j'étais encore là, je te raconterais..."

- Je m'appelle Louis VOYER.

Je suis né à ANGLADE-LE-HAUT, en 1817,

de Pierre VOYER (né en 1823) et de

Marguerite CLAVERIE (née en 1842).

Pierre et Marguerite (mes Parents) sont donc
tes AÏEULS - AÏEULES - GRANDS-PARENTS.

Cette fin de ~~xxx~~^{xx}^e siècle est une époque rude !
Mes Parents travaillent de l'Étrier en l'Étrier,
dans la Région de NOGARO.

Après "quelques maigres journées d'École",
je suis mes Parents dans les Travaux des Champs.
Et mon tour... je deviens un "jeune Homme", et je dois
gagner ma Vie, toujours dans les Travaux de
campagne.

En cette fin de ~~xxx~~^{xx}^e siècle, je
vais faire mon Service Militaire vers 1897.

Mes Parents m'avaient parlé de la Guerre de 1870 contre les Allemands, et je devais faire un "Bon Soldat", car les Allemands avaient toujours l'esprit de revanche...

Peut-être pour le début du XX^e siècle ?...

Le retour du service Militaire, je suis devenu "Un Allemand", et je fréquente cette Jeunesse qui établit le lien entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle.

Je rencontre Marie DUFFOUR, née en 1887, qui habite à MONTEZUN - D'ARMAGNAC, et je me marie en 1905...

Marie n'a que 18 ans, et moi, j'ai 28 ans.

Nous nous installons au Moulin de Lalles d'Armagnac, Moulin construit sur la Commune de CAUPENNE D'ARMAGNAC, bien avant notre arrivée...

Ce Moulin ne nous appartient pas, nous ne sommes que Locataires...

.. A NOUS DE TRAVAILLER : recevoir les sacs de blé, entretenir le Moulin, et MOUDRE !

Le salaire est maigre, mais au moins, nous avons de la Farine pour faire notre pain.

Le Moulin est installé sur un bras du Midou, et tous les astuces sont bons pour "brasser" les Poissons.

Nous faisons aussi notre Jardin, et je pose quelques pièges pour attraper du gibier.

En résumé, nous ne sommes pas malheureux :
NOUS AVONS DE QUOI À MANGER !

Mais l'ambition de faire mieux nous gagne, et nous décidons de quitter le Moulin, pour nous lancer vers des activités de citadins et agricoles.

Notre Premier Fils, (Augustin VOYER) qui deviendra le Père d'Armand et Marie-Pierre VOYER, naît à AYZIEU (Gers) en 1910.

À l'Époque, pas de Radio, pas de Télévision, des journaux, bien sûr, davantage à PARIS qu'à CAZENNE, et surtout des Gens qui racontent. Qui racontent ? Qui ?

IL VA Y AVOIR LA GUERRE !

LES RUMEURS DEVIENNENT PERSISTANTES !

- 1914 : TOUS LES CLOCHERS DE FRANCE RÉSONNENT !

ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE.

En 1914, j'ai 37 ans et un fils de 4 ans.

Compte tenu de mon âge, je pense échapper à l'ordre de Mobilisation Générale.

J'allais bien me tromper !

COMME LES AUTRES, JE DOIS PARTIR AU FRONT !

Je laissais une Épouse de 27 ans et un fils de 4 ans.

C'était parti pour 4 ANS DE GUERRE !

Quand j'aurai le temps, ("et maintenant, je devrais l'avoir") j'ouvrirai un chapitre spécial sur cette période.

Mon Livre serait indispensable pour raconter cette misérable et "Atroce Période" !

Mais juste quelques Phrases, bien trop courtes !

Comme les Copains, et gonflé par les Autorités Militaires, je pars, et nous partons

"FLEUR AU FUSIL"

LA GUERRE ? DANS 75 JOURS, CE SERA FINI !

Mais nous sommes tous trompés !..

LA GUERRE ALLAIT DURER 4 ANS :

Des tranchées, de la boue, des cadavres à enjamber, une odeur pestentielle, du SANG,

et des Copains tués sur le "Champ de Bataille",

d'autres hurlant de douleur, et les éclairs

d'obus illuminant leurs visages livides, des

"coins d'infirmerie", où des Soldats étaient

amputés de membres, à l'aide de couteaux ou

de scies rougies à la bougie, la Pipe à la

bouche, avec les recommandations de serrer les

dents si ça faisait trop mal, d'où l'expression :

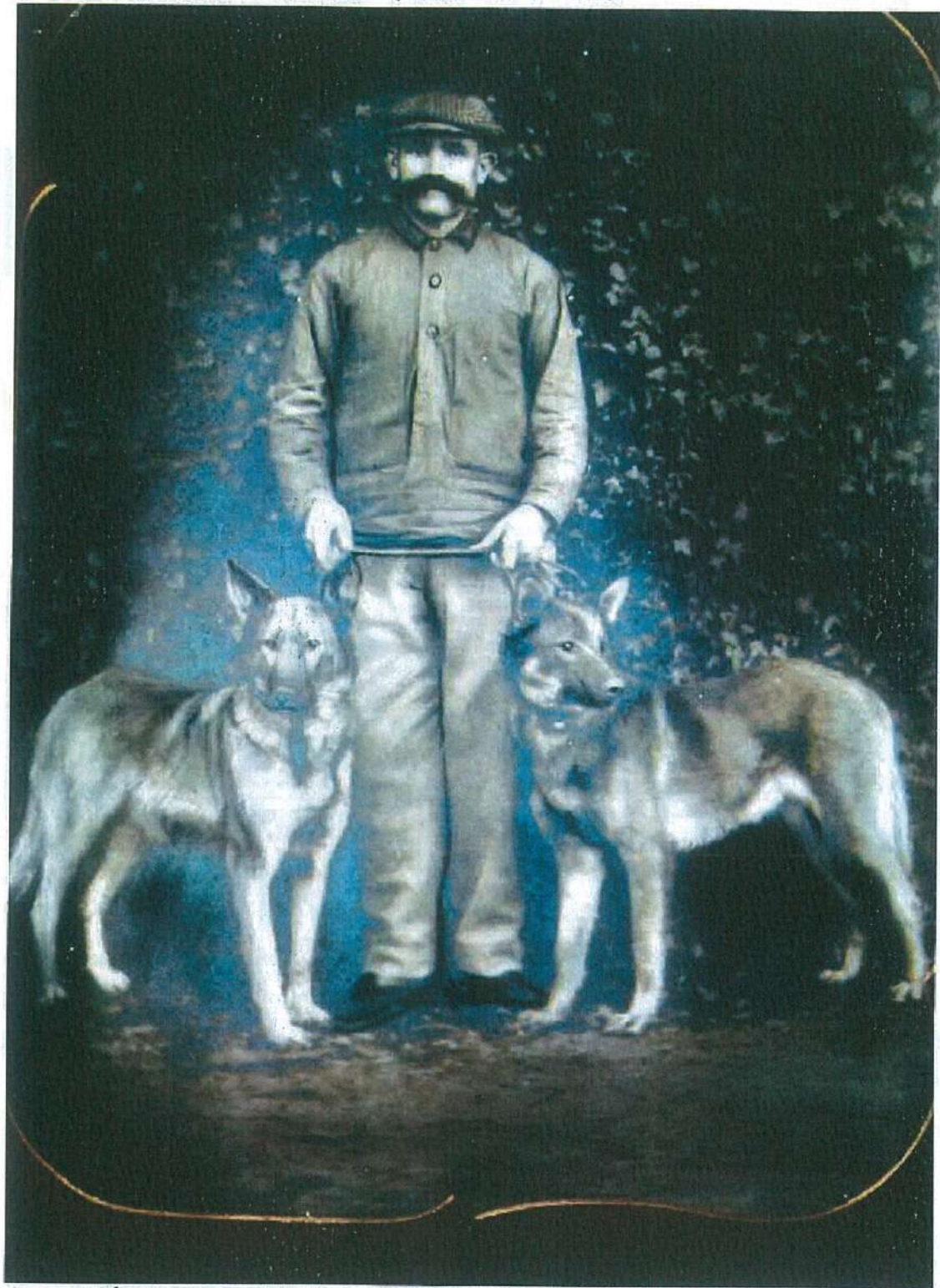
"Il s'est cassé la Pipe !"

ET DES MILLIONS DE MORTS !..

Et ton dernière Grand-Père, Mon Cher Emilien ?

Si tu es là aujourd'hui, ça veut dire qu'il a échappé AU MASSACRE !

Louis VOYER (1877 - 1930)



ANCIEN COMBATTANT (1914 - 1918)

La Photo que tu décaunes aujourd'hui, Mon Cher Emilien, (LOUIS VOYER ET SES CHIENS) a été prise à CARBON-BLANC vers 1920.

J'avais 43 ans...

Un soir d'hiver, alors que la Campagne était toute engourdie par le froid et la brume, ...
MES CHIENS ont entendu du bruit !...
PEUT-ÊTRE DES MALFAITEURS !...

... J'ai libéré MES CHIENS, qui sont parties le poil complètement hérissé, hurlant de colère.

Ils sont revenus une demi-heure plus tard, en train de se lécher les babines ensanglantées, mais l'air apaisé...

Le lendemain matin, j'ai inspecté tous les alentours du Château...

RIEN N'AVAIT DISPARU.

Mais sur le chemin du Domaine, j'ai retrouvé un talon de chaussure, une boucle de ceinture, un couteau de poche, un briquet, et quelques lambeaux de vêtements.

QUE SONT DEVENUS LES MALFAITEURS ?
PERSONNE N'A JAMAIS RIEN SU ALORS ?... ?

C'est à CARBON-BLANC que naîtra Mon 2^{ème} Fils:
Raoul VOYER, né "Touss Roches", le
03. Juin 1921.

Et moi, Louis, j'ai 44 ans à la Naissance de Raoul.

Raoul VOYER, c'est ton Grand-Père,
Mon Cher Emilien!

C'est aussi le Père d'Hubert et Bernard
VOYER.

Après des traumatismes de la Guerre,
la Vie continue, et grâce à l'acharnement
dans le Travail, nous réussissons à économiser
"quelques Petits Lous", pour acheter une Petite
Propriété Agricole, au "Lieu dit Touchieu",
à CAUPENNE D'ARIAGNAC.

C'est presque comme "LE GRAND PRINTEMPS"!
Nous sommes Propriétaires de Notre Maison
et de nos Terres.

"NOS ENFANTS AUGUSTIN ET RAUL PEUVENT...
S'AMUSER DANS NOS PRÉS!"

Mais les séquelles de la GUERRE altèrent...
mon Etat de Santé.

À l'époque, on disait qu'il ne fallait pas
s'inquiéter. Ça va aller mieux avec le temps!...

Même, je voulais être rassurant
envers Ma Camille, mais je sentais que
c'était grave!

JE DÉCÈDE EN 1930, à l'Âge de 53 ANS.

Marie a 43 ANS.

Augustin a 20 ANS - Raoul a 9 ANS.

- Les Roses des Andes



Deux « Roses » gersoises dont une Caupennoise ont participé au Trophée Roses des Andes 2018. Course solidaire en Argentine. Le Trophée Roses des Andes est réservé aux femmes. Il est issu de la pure tradition des rallyes raids africains. Par équipe de deux et à bord d'un 4X4, l'objectif est de rallier l'étape du jour à l'aide d'un road-book (carnet de route), d'une carte et d'une boussole, tout en respectant les différents contrôles de passage.

Pour chacune, le classement est exclusivement basé sur l'orientation, la notion de vitesse étant totalement exclue. La solidarité est au cœur du Trophée Roses des Andes et rend cette compétition avant tout humaine. En participant à ce rallye solidaire en Argentine, nous avons apporté des dons à deux associations « Enfants du désert » qui aide matériellement un internat situé à San Antonio de Las Cobres sur Altiplano argentin qui accueille à l'année (week-end et vacances compris) des enfants de 3 à 11 ans des petits villages isolés des montagnes et « Equinothérapie del Azul » installée à Salta elle permet de prendre en charge des enfants qui souffrent de troubles cognitifs et/ou physiques et de les stimuler par le soin des chevaux.



Double défi pour notre équipage. Le Numéro 37, être à la hauteur des mécènes qui avaient cru en nous en faisant en sorte de faire un bon classement tout en soutenant grandement les deux associations.

Dès la première étape, je prends le volant et Catherine est à la navigation. Salta / Cafayate 301, 07 km de pistes. Malgré notre arrivée tardive nous avons pris la tête du classement. Incroyable ! 62

équipages, Anglais, Espagnols, Québécois, Argentins, Français, Néozélandais et nous.....qui finissons 1ers ! Je garderai le volant 10 jours et Catherine deviendra l'experte de notre navigation.

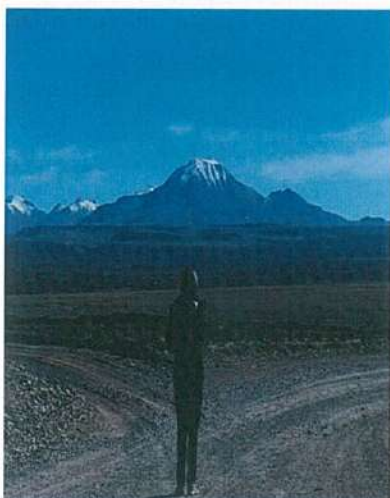
Les journées sont longues. Départ chaque matin après le briefing du capitaine de course dans l'ordre du classement général...ce qui est à notre avantage, 10 heures de conduite en moyenne dans des paysages époustouffants qualifiés de « Toit du monde ». Catherine sort prendre les caps et a un œil sur le carnet de route.

Je coupe les virages autant que je peux, nous étudions les pistes et prenons des risques en montagne (un peu moins dans le sable), la population qui connaît l'existence du rallye nous regarde passer et nous encourage. Ne pas louper les pointages au Contrôles de Passage Physiques et ne pas trop couper pour ne pas rater les Contrôles de Passage Virtuels.

Manger si on a le temps, quelques fruits secs et surtout boire beaucoup (2 litres par jour au moins) pour éviter le mal de l'altitude. On flirtera avec les 5000 mètres au col de l'Abra del Ara sur la mythique « Ruta 40 ».

A l'arrivée de chaque étape alors que la nuit est tombée et que le froid pique un peu il faut prendre soin du 3^{ème} partenaire de course, notre véhicule. Souffler le moteur, changer les pneus si nécessaire (l'attente sera parfois longue et coûteuse à la Goméria locale, *le vendeur de pneus*), monter la tente à la frontale, se doucher s'il y a encore de l'eau chaude et rencontrer des gens.... Pas seulement les autres concurrentes, mais surtout les Argentins, qui nous accueillent avec gentillesse et avec lesquels nous échangeons, photos de nos enfants, de notre famille de notre région, notre pays et nos coutumes. La rencontre avec les enfants à

l'internat a été magique et leur spectacle de bienvenue incroyable. Ce soir-là le froid est tel qu'on ne se douchera pas et que l'on dormira toutes serrées à même le sol de l'école. Ce rallye aura été rythmé par les belles rencontres !



Nous aurons roulé sur l'Altiplano Argentin à deux pas du Chili, longé des Salars incroyables, passé des gués mouvementés, peu dormi, peu mangé, mais nous n'avons qu'une envie. Recommencer !

Il a été difficile de garder cette première place, mais nous avons été dans le TOP 7 sur tout le parcours. Finalement au bout de l'étape marathon sur les 60 derniers kilomètres une grossière erreur nous fera passer à la 13^{ème} place. Il paraît qu'on n'a pas à rougir de ce résultat !

La Commune de Caupenne d'Armagnac a été notre premier soutien et nous avons porté avec fierté les couleurs de notre village.

Avec rigueur, combativité, sérieux et empathie nous avons porté les valeurs de notre commune.

MERCI pour ce soutien.



ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE

Décès :

M. SALVAGE Pierre décédé le 04 juin 2018

Mariages :

DULAR Manon et SAINT-MARC Damien le 28 juillet 2018

JACKMAN Jacqueline et LOUGHNANE Neil le 08 septembre 2018

TORLOIS Marilyn et MAHAGNE Daniel le 15 septembre 2018



EN DIRECT DE LA BELGIQUE VOISINE, 2 recettes traditionnelles données par la famille MERCIER.
Une fois !!!



Une recette de Nathalie Mercier

Bientôt le « tue-cochon »

Côtes à l'berdouille : une recette de Mons (Belgique) pour déguster les côtes de porc comme là-bas !

Ingrédients :

-  4 belles côtes de porc dans le filet
-  150 gr de margarine
-  Sel – poivre
-  4 c à s de moutarde

Sauce :

-  50 gr de beurre
-  50 gr de farine
-  ½ l de bouillon
-  Sel – poivre
-  4 grosses échalotes
-  ½ l de vin blanc
-  1 c à s de vinaigre
-  Cornichons

Recette :

-  Faire fondre la margarine.
-  Dorer les côtes de porc d'un côté
-  Assaisonner de sel, poivre, tartiner de moutarde.
-  Retourner la côte renouveler l'opération sur l'autre face.
-  Garder au chaud.
-  Préparer la sauce :
-  Faire un roux blond avec le beurre et la farine, ajouter le bouillon.
-  Saler poivrer.
-  Amener doucement à ébullition en battant avec un fouet.
-  Emincer les échalotes, les faire revenir dans un peu de beurre (ou huile) saler ajouter le vin blanc et la cuillère de vinaigre.
-  Mélanger les 2 préparations en remuant doucement rajouter 2 ou 3 cornichons coupés en rondelles, vérifier l'assaisonnement.
-  Disposer les côtes de porc sur le plat de service, napper avec la sauce, quelques cornichons en décoration : régalez-vous !
-  Servir avec une purée de pommes de terre.

La tarte au sucre

Une recette de Lilou Mercier

Ingrédients :

- 250 gr de farine
- 50 gr de lait
- 50 gr de beurre
- 1 cuillère à café de levure
- 1 pincée de sel
- 2 œufs entiers



Recette :

- Mettre la farine et la levure dans un saladier, mélanger.
- Faire une fontaine, y ajouter le lait et le beurre tiédis (le beurre doit être fondu), les œufs et le sel.
- Mélanger le tout pour obtenir une boule.
- Laisser reposer environ 45 mn pour que la pâte lève.
- Étendre la pâte au rouleau mettre dans un plat à tarte graissé.

Garniture :

- Saupoudrer le fond de pâte de cassonade sur ½ cm d'épaisseur environ, disposer des morceaux de beurre sur toute la surface ainsi que des gouttes de crème fraîche épaisse.
- Cuire à mi-four environ 30 mn à 150°.



BONNE DÉGUSTATION



Lilou et Nathalie Mercier



Site : <http://www.caupennedarmagnac.fr>